



ENVOI PAR COURRIER ET TÉLÉCOPIE : 450 662-7299

Québec, le 19 décembre 2008



M. Gilles Vaillancourt  
Maire  
Ville de Laval  
1, place du Souvenir  
C. P. 422  
Succ. Saint-Martin  
Laval (Québec) H7V 3Z4

Monsieur le Maire,

Le 17 novembre dernier, la ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, M<sup>me</sup> Line Beauchamp, a confié au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement un mandat d'enquête et d'audience publique portant sur le projet *Train de l'Est : lien Mascouche-Terrebonne-Repentigny*. Ce mandat d'enquête a débuté le 9 décembre dernier.

La première partie de l'audience s'étant terminée le 10 décembre dernier et étant donné les courts délais, la commission d'enquête chargée de l'étude apprécierait grandement une réponse de la part de la Ville de Laval à une question reçue de la part d'un citoyen. Voici la question avec le préambule de mise en contexte.

*« En 2003, l'AMT avait proposé 2 tracés de train de banlieue :*

- L'Assomption-Montréal, en passant par Repentigny et Charlemagne ;*
- Mascouche-Montréal, en passant par Terrebonne et Laval.*

*En mars 2006, l'AMT a changé le projet pour le nommer le « Train de l'Est » : le tracé proposé est Mascouche-Montréal en passant par Terrebonne, Repentigny et Charlemagne, en évitant L'Assomption et Laval. Comparativement au projet du train de banlieue de 2003, le projet actuel coûtera plus cher pour desservir moins de monde : le coût du « Train de l'Est » est passé de 300 à près de 400 millions de dollars. Le train évitera un bassin de plus de 100 000 personnes (la région de L'Assomption et de l'Est de Laval) :*

...2

*Région de L'Assomption :*

- *Joliette (19 000 h.) ;*
- *L'Assomption (18 000 h.) ;*
- *Lavaltrie (13 000 h.) ;*
- *L'Épiphanie (8 000 h. V+P);*
- *Saint-Sulpice (3 500 h.);*
- *Sans compter l'Est de Repentigny.*

*Est de Laval :*

- *Duvernay, Saint-François et Saint-Vincent-de-Paul (50 000 h. env. pour les 3 quartiers).*

*Si l'ancienne ville de Terrebonne et L'Assomption ont été retirées du projet du « Train de l'Est », c'est dû supposément à l'impossibilité de faire passer le train de Mascouche par Laval. Il faut demander la liste des problèmes techniques, connaître les moyens de les régler et à quel coût. Il sera sûrement plus simple de surmonter les problèmes pour faire passer le train à Laval que de créer un nouveau tracé dans le terre-plein de l'autoroute 640 et d'éviter des piliers de viaducs, ainsi que des territoires protégés ou privés.*

*Dans le PTI (programme triennal d'immobilisations) 2006 de l'AMT, l'ancienne ville de Terrebonne et L'Assomption faisaient encore partie du tracé du train de banlieue. Les deux villes auront leur train, lorsqu'on prouvera que le train pourra passer par Laval. Au pire, si le train de Mascouche doit absolument éviter Laval, L'Assomption pourrait intégrer le projet du Train de l'Est en même temps que Mascouche, vu que tout est prêt ici pour le recevoir.*

*De plus, comme le prévoyait l'AMT en décembre 2007, le président de l'AMT, Monsieur Joël Gauthier, avait envisagé la possibilité de devancer le premier départ du « Train de l'Est » dès l'automne 2009 et qu'il était envisageable que le premier départ du Train de l'Est s'effectue à Repentigny, puisque cette ligne de train de banlieue peut d'ores et déjà utiliser la ligne ferroviaire du CN ([www.hebdorivenord.com/article-169230-En-gare-plus-tot-que-prevu.html](http://www.hebdorivenord.com/article-169230-En-gare-plus-tot-que-prevu.html)). Une autre preuve que la voie ferrée du CN est sécuritaire à L'Assomption, c'est la vitesse des trains : 120 km/h pour les trains de passagers et 80 km/h pour les trains de marchandises.*

*Voici une question concernant le projet du Train de l'Est :*

*Vu que L'Assomption figurait dans le projet du train de banlieue avant mars 2006 :*

*Vu que les terrains sont déjà disponibles pour recevoir la gare, un stationnement d'au moins 600 places et même un garage :*

*Vu que le chemin de fer du CN est en très bonne condition ;*

*Vu qu'il y a déjà une voie de contournement fonctionnelle (pour laisser passer les trains de marchandises) ;*

*Vu qu'on peut déjà prendre le train avec VIA Rail Canada, sur le site de la future gare de L'Assomption ;*

*Vu que L'Assomption pourrait desservir un bassin de plus de 50 000 personnes ;*

*Vu qu'un train qui partirait de L'Assomption éviterait que les wagons soient pleins pour les usagers de la MRC de L'Assomption et de l'Est de Montréal, ce qui risque d'arriver si le train part de Mascouche ;*

*Vu que la future gare serait facilement accessible (autoroute 40 sortie 108, routes 339, 341, 343 et 344) ;*

*Vu qu'il ne manque que la signalisation (ce qui est facilement réalisable).*

*Quelle est la position officielle du maire de Laval, M. Gilles Vaillancourt, au sujet du « Train de l'Est » ? Préférerait-il que le train de Mascouche passe par sa ville ou qu'il l'évite, et qu'elles en sont les raisons ? »*

La commission apprécierait recevoir la réponse le plus tôt possible compte tenu de l'échéancier dont elle dispose pour l'achèvement de ses travaux.

De plus amples renseignements sur les travaux de la commission d'enquête peuvent être obtenus auprès de Marie-Josée Méthot, coordonnatrice du secrétariat de la commission, aux numéros de téléphone suivants : 418 643-7447 ou (sans frais) 1 800 463-4732, poste 426.

Veuillez agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Qussaï Samak  
Président de la commission